

## Compte-rendu du comité syndical du 12 juillet 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 12 juillet à 20h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle du Comité à la Maison de Pays sous la présidence de Madame Jocelyne BOCH.

Présents :

<b>Alby-sur-Chéran</b>	3 représentants	Jocelyne BOCH Roger FRANCHIOLO Jérôme LECOMTE
<b>Allèves</b>	2 représentants	Yvonne TOURNIER Roland DUBOIS (suppléant)
<b>Chainaz-les-Frasses</b>	1 représentant	Jean Marc MERME
<b>Chapeiry</b>	2 représentants	Gilles ARDIN Gyliane CLERC
<b>Gruffy</b>	0 représentant	
<b>Héry-sur-Alby</b>	2 représentants	Jacques ARCHINARD Patrick CLAVEL
<b>Saint Sylvestre</b>	0 représentant	

Procuration : Noëlle DELORME à Roland DUBOIS.

Excusés : Christophe DANTON, Noëlle DELORME, Gilles VIVIAN, Marie-Luce PERDRIX, Valérie LONCHAMBON, Catherine DIEMERT, Claudine GROSJEAN, Christel CASSET, Sylvie LEIGNEL

Monsieur Gilles ARDIN est nommé secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion : Mme Mireille CHAMPLONG, directrice générale des Services du Syndicat.

Sur proposition de Madame la Présidente, le compte-rendu du Conseil Syndical du 17 juin est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame la Présidente sollicite l'inscription d'un point supplémentaire à savoir le projet de protocole de prêt des minibus du Syndicat.

L'assemblée syndicale approuve à l'unanimité l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

### DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

1) - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CDAS - Conseil Départemental 74 - Acquisition de jeux pour la crèche

Depuis plusieurs années, la crèche possède des jeux pour enfants. Toutefois, pour compléter l'existant, et assurer une parfaite sécurité des utilisateurs, il est prévu l'acquisition de jeux supplémentaires et éventuellement le changement du sol amortissant existant.

Des devis ont été sollicités auprès de différents fournisseurs et le montant prévisionnel de la dépense est de **34 000 € HT.**

Madame la Présidente, propose à l'Assemblée Syndicale de déposer auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie, une demande de subvention au titre du CDAS 2021.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le dépôt de cette demande de subvention et autorise Madame la Présidente à signer les devis conséquents dans **la limite maximale de 34 000 € HT.**

## **2) - MODIFICATION REGIE DE RECETTES - SPECTACLES**

Afin de faciliter les démarches de l'usager pour l'achat de billets « spectacles » du Pôle Culturel, il est proposé de modifier la régie de recettes « spectacles » en acceptant, le paiement par carte bancaire et le virement bancaire.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité, la modification de la régie de recettes - spectacles - et autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif au paiement par carte bancaire et virement bancaire.

## **3) - VENTE BILLETS DE SPECTACLES AUX ORGANISMES EXTERIEURS**

Récemment, le Syndicat a été sollicité par une collectivité souhaitant acheter des billets de spectacles pour offrir à des jeunes mariés de son territoire.

Afin de pouvoir promouvoir également le volet culturel du Syndicat, la vente de spectacles pourrait être ouverte à tout organisme extérieur (entreprise privée, collectivité territoriale...)

La rédaction d'un protocole d'accord entre les parties, viendrait valider la démarche entre le partenaire et le SIPA.

Il est précisé que le prix du billet, serait le même que pour le public.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la mise en place de ce nouveau service auprès d'organismes extérieurs.

## **4) - MISE EN PLACE DU PASS'REGION EN PARTENARIAT AVEC LA REGION RHONE-ALPES- SAISON 2021-2022**

Dans le cadre de ses actions auprès des « Jeunes », le dispositif « Pass'Réigion » est proposé aux publics prioritaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : lycéens, apprentis, jeunes en mission locale, élèves des formations sanitaires et sociales, jeunes inscrits en mission de lutte contre le décrochage scolaire...

En ce qui concerne les avantages mis à disposition des jeunes, l'offre comporte des aides financières liées à :

- L'éducation (acquisition des manuels scolaires et du premier équipement professionnel ;
- La culture (cinéma, spectacles, livres-loisir, musée/expos, contenus culturels numériques ;
- Le sport ;
- Les loisirs ;
- La santé ;
- L'engagement volontaire des jeunes.

Dans cette logique, Madame la Présidente propose à l'Assemblée que le Syndicat signe cette convention de partenariat avec la Région Rhône-Alpes afin de faciliter un accès aux spectacles proposés par le Pôle Culturel aux « Jeunes » du territoire bénéficiant du Pass'Réigion.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité, Madame la Présidente à signer la convention de partenariat avec la Région RHONE-ALPES.

## **5) - DEMANDE DE SUBVENTION DU SERVICE CULTUREL AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**

Comme cela avait déjà été initié pour la saison 2020-2021, Madame la Présidente soumet à l'Assemblée la possibilité de déposer auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie une demande de subvention au titre de la partie fonctionnement général du volet culturel notamment pour tous les publics en direction :

- Des jeunes : Le Pôle travaille avec les collégiens du Collège René Long et les écoles primaires du Pays d'Alby ;
- Des personnes âgées : Le Pôle travaille avec l'EHPAD Pierre Paillet et l'Hérydan ;
- Avec les associations qui assurent la pratique culturelle amateur du territoire : harmonies, Chœur, danse et patrimoine.

Le projet culturel est construit autour de trois axes :

- Les scènes professionnelles ;
- Les scènes découvertes (pratiques amateurs) ;
- Les scènes partagées qui veulent construire des ponts entre les artistes et les différents publics.

Les projets de médiation sont un enjeu important pour mettre en résonance le Pôle, avec sa saison culturelle, et la diversité de son territoire d'actions.

Le Pôle bénéficie d'une licence d'entrepreneur accordée par la DRAC le 23 mars 2018.

5 salariés permanents assurent son activité et notamment les soirées de spectacles professionnels.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, l'autorise à l'unanimité, à déposer une demande de subvention auprès dudit Conseil Départemental.

#### **6) - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE VEHICULES (propriété du Syndicat) et PARTICIPATION TARIFAIRE**

Le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby possède 2 véhicules (9 places) qu'il souhaite mettre à la disposition des associations sportives et institutions du territoire.

Pour se faire, une convention d'utilisation viendrait confirmer les droits et devoirs de chacun lors d'une demande de prêt de véhicule.

D'autre part, il est proposé les 2 offres suivantes :

- Gratuité pour les déplacements de 100 Kms (A/R) ;
- Au-delà de 100 Kms (les premiers 100 kms étant gratuits) il est proposé d'instaurer une participation financière de 0.25 € TTC du kilomètre.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité, la convention d'utilisation telle que proposée et annexée à la délibération et valide, la participation de 0.25 € TTC au-delà de 100 kms.

### **DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS**

#### **Questions diverses**

#### **CANTON CHANTE - ANNIVERSAIRE DES 20 ANS**

Le printemps 2022 verra la célébration des « 20 ans de Canton Chante ». Le projet retenu sera en lien avec l'Environnement avec notamment :

- L'installation d'une sculpture : « *Le Tronc Sonné* » de Yann-Gaël PONCET (en résidence artistique dans les Bauges). Cette installation interactive mesure 8 mètres de long et a pour but de sensibiliser la cause des arbres
- La participation du Grand Annecy pour une animation sur l'environnement
- La participation du Musée de Gruffy.

#### **ACTIONS MISES EN PLACE POUR LE « CHAMP DE BOSSES »**

Suite à l'analyse juridique sollicitée auprès d'un avocat pour connaître les risques de laisser perdurer cette installation, faite sans autorisation, il s'avère que la responsabilité, chacun à son niveau, des Elus du Grand Annecy, Mairie d'Alby-sur-Chéran, et du SIPA est sérieusement engagée.

Diverses actions ont été entreprises :

- Nouvel arrêté d'interdiction pris par la Mairie d'ALBY-SUR-CHERAN ;
- Mise en place d'un barriérage autour du terrain ;
- Constat d'huissier ;

Parallèlement, une association a été créée par les utilisateurs afin de pouvoir réutiliser cet espace.

Les terrains n'étant pas encore propriété du Syndicat mais du Grand Annecy, une convention d'occupation du domaine public est en cours d'élaboration entre le Grand Annecy et l'Association. Celle-ci devrait être rendue pour septembre 2021.

### **DIAGNOSTIC JEUNESSE**

Le 7 juillet s'est tenu le 2ème Comité de Pilotage du diagnostic Jeunesse confié à ADELIA qui rendait compte de ses premières démarches engagées auprès de la Jeunesse (questionnaires, micro trottoirs...).

Pour la rentrée, il sera élaboré un recueil de fiches actions, inspiré de cette concertation afin d'orienter les futurs projets du Syndicat, mais d'ores et déjà, il semblerait que le besoin d'un animateur-coordonateur se fasse ressentir.

L'ensemble des documents remis à la réunion du 7 juillet seront adressés à tous les Elus du Syndicat.

### **BILAN 20-2021 - LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) - LES PETITS EXPLORATEURS**

Le 24 juin 2021, s'est tenu le Comité de Pilotage du LAEP de l'année écoulée. Malgré les difficultés liées au confinement, cette action liée à la parentalité a rencontré un vif succès.

Face à ce constat, les Elus ont validé le principe d'une augmentation des heures d'ouverture de ce lieu pour la rentrée de septembre.

### **AMENAGEMENT DU POLE**

Dans le cadre des investissements futurs autour du Pôle, il a été initié une rencontre le 19 juillet avec le CAUE. Il sera fait un rendu de cette rencontre.

### **COMMUNICATION DU SYNDICAT**

Afin d'élargir la visibilité du Syndicat sur les réseaux sociaux, le Service Communication a ouvert :

- Une page facebook du Syndicat (en complément de celle existante pour les spectacles). Elle sera dédiée à la Communication plus administrative.
- Une page « *Instagram* »
- Une page sur LinkedIn (réseau professionnel) pour l'emploi.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30**



La Présidente,

*Boch*  
Jocelyne BOCH